



# Conseil de sécurité

Soixante-seizième année

**8871<sup>e</sup>** séance

Lundi 4 octobre 2021, à 10 heures

New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Kimani . . . . .	(Kenya)
<i>Membres :</i>	Chine . . . . .	M. Geng Shuang
	Estonie . . . . .	M. Jürgenson
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M <sup>me</sup> Thomas-Greenfield
	Fédération de Russie . . . . .	M. Polyanskiy
	France . . . . .	M <sup>me</sup> Broadhurst Estival
	Inde . . . . .	M. Tirumurti
	Irlande . . . . .	M <sup>me</sup> Byrne Nason
	Mexique . . . . .	M. de la Fuente Ramírez
	Niger . . . . .	M. Abarry
	Norvège . . . . .	M <sup>me</sup> Juul
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M <sup>me</sup> Jacobs
	Saint-Vincent-et-les Grenadines . . . . .	M <sup>me</sup> King
	Tunisie . . . . .	M. Cherif
	Viet Nam . . . . .	M <sup>me</sup> Tra Phuong Nguyen

## Ordre du jour

La question concernant Haïti

Rapport du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (S/2021/828)

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 5.*

### **Remerciements à la Présidente sortante**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je voudrais saisir cette occasion pour rendre hommage, au nom du Conseil, à S. E. M<sup>me</sup> Geraldine Byrne Nason, Représentante permanente de l'Irlande auprès de l'Organisation des Nations Unies, qui a assuré la présidence du Conseil de sécurité pendant le mois de septembre. Je suis certain de me faire l'interprète de tous les membres du Conseil en exprimant notre profonde reconnaissance à l'Ambassadrice Byrne Nason et à toute son équipe pour le grand savoir-faire diplomatique avec lequel elles ont dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La question concernant Haïti**

#### **Rapport du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (S/2021/828)**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant d'Haïti à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite chaleureusement la bienvenue à S. E. M. Claude Joseph, Ministre des affaires étrangères de la République d'Haïti.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M<sup>me</sup> Helen La Lime, Représentante spéciale du Secrétaire général pour Haïti et Cheffe du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti ; et M<sup>me</sup> Emmanuela Douyon, Directrice exécutive de Pôlicité.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2021/828, qui contient le rapport du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> La Lime.

**M<sup>me</sup> La Lime** (*parle en anglais*) : C'est un honneur de faire une nouvelle fois au Conseil de sécurité le point de la situation en Haïti, qui traverse une des périodes les plus tendues de son histoire récente.

Déjà secoué par l'assassinat épouvantable du Président Jovenel Moïse, le 7 juillet, le pays a été frappé le 14 août par un séisme dévastateur qui a touché plus de 800 000 personnes dans le sud-ouest. Ces deux événements ont provoqué un nouveau report des élections nationales et locales attendues depuis longtemps. Pendant ce temps, l'insécurité s'est généralisée à Port-au-Prince, où les enlèvements sont une fois de plus en hausse et où les gangs ont étendu leur contrôle sur une grande partie de la ville. En outre, des milliers de migrants qui étaient partis en quête de meilleures conditions de vie dans les pays voisins sont en train d'être rapatriés. Pour la plupart des observateurs, il est difficile d'envisager la fin des crises visiblement interminables que connaît le pays, et qui poussent à l'extrême la résilience du peuple haïtien.

Depuis qu'il a pris ses fonctions le 20 juillet, le Premier Ministre Ariel Henry n'a épargné aucun effort en vue de parvenir à un accord politique avec les diverses factions de la classe politique haïtienne. En adoptant une approche inclusive et consensuelle, il a cherché à créer des conditions minimales pour la tenue des élections législatives, locales et présidentielle, et pour guider ainsi un pays en pleine crise de gouvernance vers un fonctionnement régulier de ses institutions démocratiques. Fait positif, les acteurs de l'ensemble de la classe politique et les organisations de la société civile, notamment d'anciens groupes d'opposition et les groupes de la coalition au pouvoir, ont adhéré à un tel accord le 11 septembre. Ce pacte tient compte d'exigences clefs exprimées par les parties nationales, notamment la formation d'un nouveau conseil électoral provisoire et l'inclusion de la diaspora. Il prévoit également la tenue d'élections au plus tard durant la deuxième moitié de 2022.

On ne peut qu'espérer que les dirigeants politiques et de la société civile haïtiens continueront de rechercher ensemble un terrain d'entente autour d'un projet commun qui contribuera à promouvoir un climat apaisé dans lequel des mesures décisives pourront être prises et des réformes essentielles mises en œuvre.

Il est certain que de nombreux points de convergence existent. Par exemple, un large consensus national est apparu concernant la nécessité de réformer la Constitution de 1987, une charte qui est généralement considérée comme contribuant à l'instabilité politique et institutionnelle récurrente. Le projet de Constitution présenté par le Comité consultatif indépendant au Premier Ministre le 8 septembre doit servir de base à un nouveau débat constructif et inclusif sur les moyens de restructurer le système politique haïtien.

De même, le rétablissement de la sécurité, notamment dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, doit être une priorité pour les autorités haïtiennes. Depuis juin, une augmentation notable et soudaine de la violence en bande organisée a provoqué le déplacement de quelque 19 000 personnes des communes de Cité-Soleil, Croix-des-Bouquets, Delmas et du quartier de Martissant à Port-au-Prince. Les bandes organisées exercent un contrôle autour des points stratégiques d'entrée et de sortie de la capitale, ce qui a des conséquences négatives sur l'économie haïtienne et la circulation des personnes et des biens. En application des recommandations d'une équipe d'experts de la police des Nations Unies déployée de mai à juillet à la demande du défunt Président, la Police nationale d'Haïti a cherché à améliorer l'efficacité de ses opérations de lutte contre les bandes organisées en adoptant une approche plus équilibrée entre prévention et répression, en s'appuyant sur le renforcement de la présence policière dans les zones problématiques et en améliorant ses mécanismes de collecte de renseignements.

Cependant, une force de police surchargée et qui ne dispose pas de ressources nécessaires ne peut pas à elle seule endiguer cette hausse alarmante de la criminalité. La principale institution de sécurité d'Haïti ne pourra obtenir de résultats durables que si ses capacités sont renforcées et si les quartiers pauvres qui servent de terrain fertile aux bandes armées bénéficient à nouveau de services publics. Par conséquent, en plus de poursuivre ses efforts pour réformer la police avec l'appui de l'ONU et des partenaires bilatéraux, le Gouvernement doit mettre en œuvre une approche plus globale pour lutter contre la violence en bande organisée, dans le cadre de la stratégie nationale de réduction de la violence locale qui a été élaborée avec l'appui de l'ONU et approuvée le 5 juillet.

Les citoyens haïtiens ont unanimement condamné le décès macabre du Président Moïse et réclamé une enquête approfondie sur son assassinat – dans le respect des procédures régulières et de l'état de droit. Pour mettre fin à l'impunité qui règne en Haïti depuis longtemps et faire triompher la justice dans cette affaire dans d'autres affaires emblématiques, les acteurs judiciaires doivent pouvoir travailler en toute indépendance, dans un environnement apaisé, avec l'assurance qu'ils seront protégés alors qu'ils s'attellent à la tâche délicate d'identifier et de poursuivre les auteurs de ces crimes.

Le système judiciaire haïtien continue également de faire face à un problème de longue date concernant la détention provisoire, qui touche 82 % des détenus du pays, soit l'un des taux les plus élevés au monde. Les autorités nationales doivent redoubler d'efforts pour s'attaquer

d'urgence à ce problème, en étroite consultation avec tous les acteurs judiciaires. En outre, le processus de réforme du code pénal et du code de procédure pénale doit se poursuivre car, une fois promulgués, ils joueront un rôle essentiel pour résoudre le problème de la détention provisoire et pour harmoniser le droit haïtien avec les normes régionales et internationales en matière de droits humains.

Le tremblement de terre du 14 août a ajouté une nouvelle couche de complexité à une situation humanitaire déjà catastrophique. Face à la dernière catastrophe qui a frappé le pays, l'ONU réitère son appui au Gouvernement et au peuple haïtiens et salue le leadership et la coordination dynamiques des interventions et des efforts de relèvement au niveau national, après la catastrophe.

Alors même que les opérations de secours se poursuivent, il faut apporter un appui ferme au relèvement rapide et au rétablissement des moyens de subsistance dans les zones touchées par le tremblement de terre. C'est une course contre la montre pour faire en sorte que les enfants puissent retourner à l'école, que les agriculteurs ne ratent pas la prochaine saison de semailles et que les personnes vivant actuellement dans des sites spontanés de déplacés puissent regagner leur foyer le plus rapidement possible. Nous devons éviter qu'Haïti devienne une crise oubliée. J'exhorte tous les États Membres à contribuer à l'appel éclair de 187,3 millions de dollars, lancé le 25 août, pour répondre aux besoins des personnes touchées par le tremblement de terre, ainsi qu'au plan de réponse humanitaire de 235,6 millions de dollars pour la période 2021-2022, tous deux n'étant actuellement financés qu'à hauteur d'un tiers environ. En outre, à long terme, le processus de reconstruction exigera la pleine participation du Gouvernement haïtien et de la communauté internationale pour un relèvement plus vert, plus résilient et plus inclusif.

De même, s'il est vrai que l'ONU et les autres partenaires ont travaillé en étroite collaboration avec le Gouvernement haïtien pour qu'il puisse faire face efficacement à la pandémie de coronavirus (COVID-19), il importe de renforcer la coopération pour financer et augmenter les capacités de dépistage et pour promouvoir des mesures sociales et de santé publique. Étant donné qu'environ 60 000 vaccins ont été administrés jusqu'à présent et que moins de 1 % de la population qui remplit les conditions requises a été vaccinée, il sera essentiel d'augmenter le taux de vaccination dans les semaines et les mois à venir pour protéger Haïti et ses populations les plus vulnérables contre le COVID-19 et la menace de variantes plus contagieuses.

On ne peut qualifier la situation dans laquelle se trouve actuellement Haïti que de sombre. Néanmoins, il existe des signes encourageants qui ne font que renforcer ma conviction que grâce à une action urgente, déterminée et concertée, les citoyens d'Haïti peuvent relever les profonds défis structurels et remédier aux déficits de gouvernance et de développement qui alimentent l'instabilité, l'insécurité et les besoins humanitaires toujours croissants de leur pays. Aux côtés de l'ONU, l'ensemble de la communauté internationale doit continuer à accompagner résolument le peuple haïtien et son gouvernement alors qu'ils s'efforcent de forger une voie vers la stabilité, la sécurité et le développement durable.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> La Lime de son exposé.

Il donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Douyon.

**M<sup>me</sup> Douyon** (*parle en anglais*) : Je remercie le Conseil de sécurité de me donner le temps et l'occasion de parler de la situation actuelle en Haïti et de sa volonté d'entendre les perspectives de la société civile.

Haïti est confronté à une crise multidimensionnelle, caractérisée par une détérioration des conditions de sécurité et une augmentation des violations des droits humains, notamment des droits des femmes. Plus de 162 groupes armés sont actifs dans le pays et contrôlent de grandes parties du territoire national. Des enlèvements ont lieu quotidiennement et des bandes organisées commettent des massacres de civils en toute impunité dans des quartiers marginalisés de Port-au-Prince comme La Saline.

La crise politique actuelle s'aggrave. Depuis l'assassinat de l'ancien Président Jovenel Moïse en juillet, il n'y a pas de président. Un Premier Ministre par intérim, dont la légitimité populaire est faible, voire nulle, gouverne seul. Le Parlement ne fonctionne plus depuis 2020. Aucun nouveau responsable n'a été élu car aucune élection n'a été organisée depuis 2016, et il n'y a que 10 élus dans tout le pays. Dans les faits, le système judiciaire ne fonctionne pas, car les tribunaux ne fonctionnent que trois à quatre mois par an.

Trois années consécutives de croissance économique négative ont mis l'économie haïtienne à genoux. Le pays ne peut faire face à aucune catastrophe naturelle ou d'origine humaine. Par conséquent, des milliers de personnes qui ont été déplacées à l'intérieur du pays en raison de l'activité des bandes organisées sont maintenant confrontées à une crise humanitaire.

Il n'existe pas de dispositions juridiques qui s'appliquent à la situation politique actuelle. Les acteurs politiques sont engagés dans une lutte pour le pouvoir, ce qui rend le consensus plus difficile.

Dans ce contexte, je voudrais présenter quelques recommandations qui, à mon avis, reflètent les aspirations de la majorité du peuple haïtien, notamment en ce qui concerne le mandat et les travaux du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH).

L'ONU a une longue histoire avec Haïti, et cela doit continuer. Les plans de l'Organisation visant à appuyer Haïti doivent être mieux alignés avec les intérêts communs du peuple haïtien et sa vision pour Haïti. Aucune entité ne doit essayer d'entraver cet appui, et la coopération doit reposer sur la confiance.

Les élections ont toujours été la solution prescrite pour toutes les crises politiques passées en Haïti. Nous pouvons tous reconnaître le rôle central des élections dans une démocratie, mais les élections ne contribuent à la démocratie que si elles sont libres, régulières et participatives. Les conditions pour des élections régulières n'existent pas aujourd'hui en Haïti en raison des niveaux d'insécurité et de violence des gangs dont nous sommes témoins. Il est tout aussi peu probable que les conditions soient réunies en février 2022, la nouvelle date annoncée par le Premier Ministre par intérim, M. Henry. Les élections doivent avoir lieu lorsqu'elles peuvent être régulières, et non être soumises à des échéances arbitraires qui ne sont pas liées à la situation sur le terrain. Le référendum constitutionnel proposé doit également être abandonné. Il est très controversé et ne fera que diviser davantage le pays.

Alors qu'Haïti est confronté à une inévitable période de transition, nous avons besoin d'un processus inclusif fondé sur le consensus qui jette les bases d'une démocratie plus forte. Pour saisir cette opportunité, les États Membres et les membres du Conseil de sécurité doivent oser rompre avec leurs modes traditionnels d'intervention en Haïti. Pendant trop longtemps, la communauté internationale a préféré la stabilité à court terme à la démocratie réelle. Aujourd'hui, en Haïti, nous en vivons les conséquences.

À l'avenir, il faudrait soutenir les initiatives menées par les Haïtiens pour créer les conditions propices à ces élections libres, régulières et inclusives et marquer une rupture avec les terribles habitudes de gouvernance du passé. Au cours des six derniers mois, un groupe intersectoriel d'organisations de la société civile

s'est réuni au sein de la Commission de la société civile pour la recherche d'une solution haïtienne à la crise et a forgé un consensus autour d'un plan de transition. Cet effort inclusif, auquel se sont joints plus de 500 groupes de la société civile et plus de 50 partis politiques, mérite d'être soutenu. L'objectif final est de garantir le retour à l'ordre constitutionnel et à l'état de droit.

En matière de sécurité, Haïti doit rétablir la paix, démanteler les gangs et garantir la protection de tous les citoyens haïtiens ; mais le Conseil de sécurité devrait s'abstenir d'envoyer des troupes ou des missions de paix en Haïti. La communauté internationale devrait plutôt se concentrer sur le renforcement de la police et de ses unités pour qu'elle puisse remplir son rôle.

Le système judiciaire a besoin d'aide et de ressources pour accroître ses capacités, notamment pour poursuivre les crimes financiers et les assassinats. L'ONU devrait travailler avec le système judiciaire pour envoyer un signal clair de la fin de l'impunité et d'une véritable lutte contre la corruption. Les États Membres vers lesquels des fonds sont transférés de manière illicite devraient également faire davantage pour bloquer ces flux et traduire en justice les responsables de la corruption.

Pour faire face à notre crise humanitaire, Haïti a besoin d'un financement international adéquat, et non de miettes d'aide humanitaire qui ne servent que de pansement. Le financement doit être dirigé vers des groupes de la société civile locale qualifiés et compétents. Cela permettra de réduire le gaspillage et de renforcer la responsabilité en matière d'aide. Nous avons également besoin de projets ayant le potentiel de transformer les secteurs, et non d'efforts fragmentaires et de nouveaux projets pilotes.

Enfin, le BINUH doit faire davantage pour travailler avec la société civile. Malheureusement, sous la direction actuelle, il y a eu trop de tension et de polarisation entre la société civile et le BINUH parce que l'impression est la mission choisit des gagnants politiques. Cela ne peut que nuire au travail du BINUH sur le terrain. Le BINUH devrait travailler avec la société civile pour promouvoir le dialogue, les réformes et la responsabilité et réduire la violence des gangs.

Aujourd'hui, Haïti est confronté à sa période la plus difficile depuis des décennies ; mais c'est aussi l'occasion de rompre avec les anciens systèmes dysfonctionnels de gouvernance, de corruption et d'impunité. Il y a eu peu d'occasions où l'opportunité de repartir à zéro et de construire un Haïti plus fort était aussi évidente et nécessaire qu'aujourd'hui. J'espère que l'ONU

travaillera avec le peuple haïtien dans notre lutte pour un avenir meilleur. Les changements que nous voulons voir incluent des changements dans les approches de nos partenaires, et nous avons besoin de leur solidarité.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Douyon de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M<sup>me</sup> Thomas-Greenfield** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à féliciter l'Irlande pour le mois extraordinairement réussi et productif durant sa présidence. Je salue l'accession du Kenya à la présidence. Nous sommes impatients de travailler avec vous, Monsieur le Président, au cours de ce mois. Je remercie la Représentante spéciale La Lime pour son exposé complet sur la situation en Haïti. Les États-Unis saluent vivement le travail qu'elle et son équipe ont accompli dans des circonstances aussi difficiles. Je remercie également M<sup>me</sup> Douyon pour son exposé.

Ces derniers mois ont été éprouvants pour le peuple haïtien. Villes et agglomérations ont été confrontées à une escalade de la violence, notamment celle des gangs. Des centaines de milliers de personnes vivent dans des structures de fortune, ayant été forcées de fuir leurs maisons, comme vient de le dire la Représentante spéciale La Lime. Le 7 juillet, le peuple haïtien a appris que son président a été brutalement assassiné. En août, un tremblement de terre de magnitude 7,2 a frappé. Et puis, comme si cela ne suffisait pas, une tempête tropicale est arrivée en trombe. Et ce, sur une période de deux mois seulement. Mais les Haïtiens souffrent depuis des décennies – le peuple haïtien ne cesse d'être frappé alors qu'il est à terre, encore et encore.

Dans le contexte des efforts en cours pour parvenir à un accord politique, première étape vers le rétablissement de la stabilité, et de la situation humanitaire catastrophique à laquelle le peuple haïtien est confronté, Haïti a plus que jamais besoin du soutien des Nations Unies et du système multilatéral. Alors que nous envisageons de renouveler le mandat du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) à la fin du mois, nous devons bien garder à l'esprit la situation critique du peuple haïtien. À cette fin, je voudrais aujourd'hui aborder trois aspects de la situation en Haïti : la voie politique à suivre, les menaces pour la sécurité et les violations des droits de l'homme, et la réponse aux besoins humanitaires.

Premièrement, les États-Unis soutiennent un processus inclusif, mené par les Haïtiens, qui trace la voie vers la démocratie par le biais d'élections libres et régulières dès que les conditions le permettront. Il est crucial que le Gouvernement haïtien, les partis politiques, la société civile, les chefs religieux, le secteur privé et la diaspora travaillent ensemble dans l'intérêt du peuple haïtien pour revenir à une gouvernance démocratique. Les autorités gouvernementales doivent agir rapidement pour rétablir les institutions démocratiques du pays, notamment un système judiciaire efficace et indépendant. Nous exhortons le Premier Ministre Henry à faire tout son possible pour obtenir un accord politique avec le plus large consensus possible et un engagement avec la société civile et les acteurs politiques. L'application du principe de responsabilité aux auteurs de l'assassinat du Président Moïse serait un pas important vers le rassemblement du pays.

Deuxièmement, la situation des droits de l'homme en Haïti continue de se détériorer. Les défenseurs des droits de l'homme ont subi encore plus d'attaques pendant l'été. Les responsables des massacres de Bel Air, Cité Soleil et La Saline doivent rendre des comptes. Les auteurs des meurtres de la militante politique Antoinette Duclair, du journaliste Diego Charles et du bâtonnier du barreau de Port-au-Prince, Monferrier Dorval, doivent également être traduits en justice. En termes de sécurité, les États-Unis soutiennent les efforts du BINUH pour aider la Police nationale d'Haïti à devenir une force responsable et fiable, capable de répondre aux besoins de sécurité intérieure d'Haïti, et notamment de lutter contre la violence des gangs.

Enfin, troisièmement, à la suite du tremblement de terre, l'ONU a signalé qu'environ 650 000 Haïtiens avaient besoin d'une aide humanitaire. Les États-Unis ont fourni près de 44 millions de dollars pour aider les personnes dans le besoin. L'Agence des États-Unis pour le développement international, en collaboration avec ses partenaires, continue d'évaluer les besoins humanitaires causés par le tremblement de terre et d'y répondre.

Nous demandons à chacun de faire ce qu'il peut pour aider le peuple haïtien, qui a tant souffert. Ensemble, faisons en sorte que les besoins et les aspirations du peuple haïtien soient satisfaits et faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour aider le pays à devenir plus démocratique, plus prospère et plus sûr pour le peuple haïtien.

**M. De la Fuente Ramírez** (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je remercie de leurs exposés M<sup>me</sup> La Lime, Représentante spéciale du Secrétaire général, et

M<sup>me</sup> Emmanuela Douyon, à qui je sais gré de sa franchise et de sa clarté. Je salue également la présence du Ministre des affaires étrangères de la République d'Haïti, S. E. M. Claude Joseph.

Je commencerai en soulignant que la prospérité et la stabilité politique et sociale d'Haïti sont une question cruciale pour l'Amérique latine et les Caraïbes, et sont une tâche qui incombe collectivement à la communauté internationale. L'inqualifiable assassinat du Président Jovenel Moïse, le tremblement de terre et le passage de l'ouragan Grace sont assurément des défis pour la consolidation des institutions en Haïti. Nous sommes face à une crise politique, environnementale, sociale, et économique. Le Mexique maintient qu'il est impératif que les auteurs de l'assassinat du Président Moïse soient traduits en justice et que les enquêtes soient menées en toute impartialité.

La situation humanitaire en Haïti, comme nous l'avons entendu, est véritablement préoccupante. Après le tremblement de terre du 14 août et le passage de l'ouragan Grace, mon pays a envoyé plus de 2 000 tonnes de nourriture, médicaments et autres fournitures médicales, et a déployé une brigade médicale composée de plus de 30 spécialistes de la santé à Pestel, dans le département de la Grande-Anse. L'appui et la coopération du Mexique à l'endroit d'Haïti découlent d'un engagement au plus haut niveau, et font suite à notre tradition de solidarité avec la région et à notre amitié avec le peuple haïtien.

À l'évidence, des défis humanitaires majeurs persistent en Haïti. Nous faisons nôtre l'appel du Bureau de la coordination des affaires humanitaires à redoubler d'efforts pour aider les plus de 650 000 personnes qui ont besoin d'assistance. Il est tout aussi inquiétant que 750 000 personnes au bas mot, dont des femmes et des enfants, soient en situation d'insécurité alimentaire aiguë.

Nous notons que la réponse du système des Nations Unies aux catastrophes naturelles a appliqué les enseignements tirés du tremblement de terre de 2010, mais la composante genre de l'intervention humanitaire doit être encore renforcée. Nous prenons bonne note également de l'accord politique conclu le 11 septembre, qui a reporté les dates des élections et, par conséquent, l'exercice par le peuple haïtien de son droit d'élire ses propres autorités. Un dialogue sans exclusive entre tous les acteurs politiques, y compris la société civile, avec la participation des femmes, est crucial pour faire avancer le processus démocratique dans le pays.

Dans ce contexte, le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) ne doit ménager aucun effort pour accompagner ce processus, en vue de parvenir à des élections présidentielle et législatives libres et transparentes. Haïti a besoin d'un gouvernement doté d'un mandat clair de son peuple.

Autre problème critique en Haïti, l'incidence du trafic d'armes légères et de petit calibre requiert une plus grande attention. Les actions des bandes criminelles ont entraîné le déplacement forcé de 20 000 personnes à Port-au-Prince. Compte tenu de ce qui précède et des crises variées auxquelles j'ai fait référence, quelque 20 000 personnes sont arrivées au Mexique en provenance d'Haïti, et se trouvent actuellement au Chiapas. On recense plus de 12 000 réfugiés, et on estime que, aux confins de la Colombie et du Panama se trouvent environ 60 000 Haïtiens, dont beaucoup cherchent à atteindre les États-Unis.

Il est donc impératif de mettre en œuvre des politiques visant à prévenir le commerce illicite des armes et la traite d'êtres humains. Nous demandons instamment que la stratégie nationale de désarmement, de démobilisation et de réintégration soit adoptée et mise en œuvre sans délai. Nous prenons acte de l'activité d'organisations telles que le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes et l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement.

Ce mois marque le deuxième anniversaire de l'établissement du BINUH, première mission politique spéciale mise sur pied dans le cadre de la réforme de la paix et de la sécurité promue par le Secrétaire général. Mon pays est conscient des défis multidimensionnels auxquels Haïti est confronté, et la définition du mandat du BINUH a précisément cherché à remédier aux causes profondes des menaces qui pèsent sur la stabilité et la gouvernance. C'est pourquoi le Mexique appuie le mandat du BINUH, qui fait partie intégrante de l'initiative Unité d'action des Nations Unies pour Haïti.

En l'absence d'institutions robustes en Haïti, cependant, les progrès ne tiendront que du mirage. Aujourd'hui, Haïti a plus que jamais besoin de l'appui de l'ONU et de la communauté internationale. Il est temps de confirmer notre soutien à une population qui a fait preuve d'une résilience considérable malgré les multiples fléaux qui la frappent.

**M<sup>me</sup> Jacobs** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je me fais l'écho des félicitations adressées à l'Irlande, pour sa présidence très réussie en septembre, et au Kenya, pour son accession à la présidence pour ce mois.

Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général du point utile qu'elle vient de faire et du travail dont elle s'acquitte en cette période difficile en Haïti.

Le Royaume-Uni salue les activités du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH), notamment ses efforts pour faciliter une démarche unifiée face aux défis multiformes que doit relever Haïti. Je remercie également M<sup>me</sup> Douyon d'avoir partagé son importante perspective du terrain, et je salue la présence du Ministre parmi nous aujourd'hui.

Nous sommes toujours profondément préoccupés par les défis politiques, sociaux et humanitaires auxquels Haïti reste confronté, et nous sommes parfaitement conscients de l'incidence qu'ils ont sur la population haïtienne. L'assassinat du Président Moïse est un acte odieux, et nous continuons d'appeler à ce que les auteurs de ce crime soient traduits en justice.

Haïti se remet également des répercussions considérables qu'a eues le récent tremblement de terre, lequel n'a fait qu'ajouter à la pression et aux tensions ressenties par un gouvernement qui s'efforce d'œuvrer au service de sa population. Nous nous félicitons de la rapidité de la réponse internationale et continuerons de nous coordonner avec nos partenaires pour acheminer des secours, notamment par le biais de notre appui initial de 1,3 million de dollars à Haïti, qui s'ajoute aux contributions britanniques au Fonds central pour les interventions d'urgence et à la Croix-Rouge.

Le navire *RFA Wave Night* de la Royal Navy a également concouru à l'action humanitaire des États-Unis. Nous exhortons la communauté internationale à accompagner Haïti en cette période difficile et encourageons toutes les parties à collaborer étroitement avec la communauté internationale pour fournir une aide urgente à tous ceux et celles qui en ont besoin.

L'impasse politique persistante en Haïti reste préoccupante. Nous appelons tous les acteurs politiques à trouver un terrain d'entente pour permettre à Haïti d'organiser des élections sûres et couronnées de succès, et à s'efforcer d'avancer sur le plan politique. Le Royaume-Uni encourage tous les acteurs à travailler de manière constructive en faveur d'une solution pacifique et démocratique pour le peuple haïtien.

Nous partageons l'inquiétude du Secrétaire général quant à la détérioration de la situation des droits humains, en particulier l'augmentation du nombre d'enlèvements et des violences liées aux bandes organisées. Les auteurs d'atteintes aux droits humains menacent les perspectives

de progrès politique tout en mettant en danger la vie des Haïtiens. Les rapports faisant état du pillage de convois d'aide en route vers les zones touchées par le tremblement de terre sont particulièrement préoccupants. Nous accueillons favorablement l'appui apporté par les Nations Unies à la lutte contre la violence de proximité et à la consolidation de la paix pour contribuer à surmonter les défis en matière de sécurité, comme l'a mentionné la Représentante spéciale du Secrétaire général.

Enfin, nous restons également préoccupés par les vulnérabilités particulières auxquelles sont confrontés les femmes et les enfants. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a fortement amplifié les menaces qui pèsent sur leur santé et leur bien-être économique. Nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général pour son récent exposé au Groupe informel d'experts chargé de la question des femmes et la paix et de la sécurité, qui a donné un aperçu de l'impact disproportionné que les multiples crises en Haïti ont eu sur les femmes et les filles. Le Royaume-Uni encourage tous les acteurs à travailler de manière constructive et dans un esprit de coopération avec la communauté internationale et le BINUH pour trouver des solutions aux causes profondes de ces crises et pour soutenir le développement d'Haïti.

**M<sup>me</sup> Juul** (Norvège) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis de commencer moi aussi par féliciter l'Irlande pour son excellente présidence du Conseil le mois dernier. Je souhaite chaleureusement la bienvenue au Kenya, et je me réjouis à la perspective de travailler en étroite collaboration avec vous, Monsieur le Président.

Je voudrais également remercier la Représentante spéciale La Lime pour son exposé, ainsi que pour le rapport du Secrétaire général (S/2021/828), y compris les recommandations concrètes qu'il contient, auxquelles nous souscrivons. Nous remercions également M<sup>me</sup> Emmanuela Douyon de son exposé d'aujourd'hui et saluons la présence du Ministre haïtien des affaires étrangères.

La situation en Haïti est devenue encore plus inquiétante que ce qu'on pouvait prévoir à notre précédente séance en juin (voir S/PV.8799). Pendant cette séance, nous avons parlé des élections, d'un référendum, de l'importance du respect des droits de la personne et de la nécessité de renforcer la résilience d'Haïti face aux chocs climatiques et environnementaux, autant de questions qui se posent aujourd'hui avec une acuité particulièrement forte.

À propos du climat, nous nous félicitons que le rapport insiste sur le fait qu'Haïti devrait « accorder la priorité, à long terme, à la réduction des risques de catastrophe et à l'adaptation aux changements climatiques » (S/2021/828, par. 60). Nous espérons vivement voir d'autres analyses de ce type faire le lien entre climat et sécurité. Pourtant, malgré cet élément positif, nous nous réunissons aujourd'hui dans une atmosphère globalement sombre pour Haïti, ponctuée par l'assassinat du Président, un tremblement de terre et la tempête tropicale qui a suivi, des besoins humanitaires massifs et une situation politique et sécuritaire de plus en plus tendue.

Au lendemain du tremblement de terre, la Norvège a dépêché sur place une polyclinique d'urgence et une équipe médicale complète pour répondre aux besoins humanitaires urgents. Nous continuerons à soutenir Haïti, mais nous appelons fermement les dirigeants haïtiens à entreprendre des actions concrètes pour régler les multiples crises. En fin de compte, cela signifie organiser des élections libres et équitables dans un environnement qui garantit la participation pleine, égale et effective des femmes. Nous encourageons tous les acteurs à s'engager dans un dialogue de fond et à préparer ces élections cruciales dans les meilleurs délais.

La Norvège est profondément préoccupée par les rapports faisant état de violations des droits humains et d'atteintes à ces droits. Les récentes attaques contre des convois humanitaires sont très inquiétantes. Il faut garantir un accès humanitaire sûr et sans entrave. Nous sommes particulièrement préoccupés par la situation des personnes vulnérables, y compris les enfants, et par la nécessité impérieuse de protéger les femmes, notamment des violences sexuelles et fondées sur le genre. L'augmentation du harcèlement et des représailles visant les défenseurs des droits humains et le rétrécissement de l'espace civique sont également source d'alarme. Il s'agit de crimes graves qui mettent en péril les possibilités de paix. Il ne peut y avoir d'impunité. Nous demandons instamment aux autorités de veiller à ce que les auteurs de ces crimes soient tenus de rendre des comptes.

Nous sommes à un point de rupture. Tous les acteurs en Haïti doivent engager le dialogue dans un esprit ouvert et rétablir la confiance dans le système politique et judiciaire fondé sur l'état de droit. Nous avons entendu les appels des dirigeantes de la société civile à une plus grande coordination et à des processus politiques inclusifs et, face à la fragmentation grandissante de la société haïtienne, nous demandons au Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) de travailler en étroite collaboration avec tous les groupes de la société civile pour combler le fossé politique.



Pour conclure, qu'il me soit permis de réaffirmer que la Norvège appuie pleinement le BINUH et son travail en cours. La crise actuelle doit marquer un tournant pour Haïti et son peuple. Le Conseil de sécurité doit s'engager de manière constructive et unie et renouveler sans délai le mandat du BINUH. Nous comprenons les complexités et les défis auxquels Haïti et le BINUH sont confrontés, mais ce n'est pas le moment que le soutien du Conseil faiblisse. La meilleure chance de succès réside dans une réponse internationale forte et cohérente et dans le soutien au peuple haïtien.

**M<sup>me</sup> Tra Phuong Nguyen** (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par remercier l'Irlande pour sa brillante présidence du Conseil durant le mois de septembre. Nous exprimons notre plein soutien à nos collègues kényans, et nous avons toute confiance dans leur direction compétente.

Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, Helen La Lime, pour son exposé très éclairant, ainsi que tout le personnel des Nations Unies en Haïti pour son travail acharné sur le terrain. Je tiens également à remercier M<sup>me</sup> Emmanuela Douyon pour ses informations sur les derniers développements en Haïti. Nous souhaitons la chaleureuse bienvenue à S. E. M. Claude Joseph, Ministre des affaires étrangères de la République d'Haïti, à notre séance d'aujourd'hui.

Nous restons préoccupés par les difficultés multiformes et l'instabilité en Haïti. L'assassinat du Président Moïse en juillet, le tremblement de terre meurtrier et la tempête tropicale du mois d'août, combinés à la poursuite de la violence et des enlèvements, ont encore aggravé la situation. En outre, les récents événements sont susceptibles d'exacerber les innombrables défis auxquels est confronté le peuple haïtien. Les difficultés humanitaires et socioéconomiques ne montrent donc aucun signe de faiblissement. Dans ce contexte, nous voudrions souligner les éléments suivants.

Tout d'abord, en ce qui concerne le processus politique et électoral, nous saluons l'accord politique conclu entre le Premier Ministre et plus de 150 partis politiques et organisations de la société civile pour la tenue des élections législatives au plus tard en 2022. Il est grand temps de trouver un compromis et un consensus politique sur la réforme constitutionnelle et les autres réformes plus générales.

Nous exhortons donc toutes les parties concernées à identifier les domaines prioritaires, en mettant l'accent sur les modalités et le calendrier des élections

qui sont acceptables pour toutes les parties prenantes haïtiennes. Nous exhortons également le Gouvernement haïtien et les parties concernées à créer les conditions permettant aux femmes de participer à la vie politique. Le quota de 30 % de représentation des femmes dans le processus électoral doit être garanti. Dans ce processus, nous demandons à l'ONU et à la communauté internationale d'accorder de toute urgence la priorité aux ressources destinées à soutenir la tenue de ces élections dans un environnement pacifique.

Deuxièmement, en ce qui concerne les menaces de violence, nous sommes préoccupés par un certain nombre de menaces et de problèmes de longue date, en particulier la récente recrudescence de la violence liée aux gangs, de la violence sexuelle, des enlèvements et attaques visant les communautés locales dans certaines régions d'Haïti, que nous condamnons énergiquement. Les femmes, les enfants et les autres groupes vulnérables restent exposés à la violence et continuent d'être marginalisés dans la vie politique du pays.

Bien que les efforts qu'ils déploient actuellement pour lutter contre la criminalité soient louables, nous exhortons le Gouvernement haïtien et les autorités locales à renforcer l'application de la loi et à assumer leurs responsabilités afin de démanteler les gangs et les organisations criminelles.

Des mesures doivent également être prises pour mettre fin à la violence et mieux protéger les groupes vulnérables, en particulier les femmes et les enfants, des retombées négatives de l'impasse politique et du marasme socioéconomique. Nous appelons les partenaires internationaux et régionaux à continuer d'appuyer les forces de sécurité haïtiennes par la formation, la fourniture d'équipements et le renforcement des capacités.

Troisièmement, en ce qui concerne la réconciliation, nous soulignons une fois de plus l'importance de l'unité nationale pour Haïti à l'avenir. Nous appelons les autorités haïtiennes et toutes les autres parties concernées à accorder la priorité absolue aux intérêts de leurs concitoyens et à faire preuve de compréhension et de confiance les uns envers les autres afin d'aplanir les divergences actuelles. Nous pensons que c'est là le moyen viable de trouver un terrain d'entente et une issue pacifique à l'impasse politique en Haïti.

Avant de conclure, nous tenons à exprimer notre reconnaissance au Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) et à l'équipe de pays des Nations Unies pour les efforts inlassables. Nous appuyons la

prorogation du mandat du BINUH. Nous demandons à l'ONU, aux organisations régionales et internationales et aux pays voisins de poursuivre leur assistance afin d'aider Haïti à surmonter les difficultés actuelles. Nous tenons à réaffirmer notre soutien au peuple haïtien dans sa quête de paix, de sécurité et de développement durable dans le pays.

**M. Tirumurti** (Inde) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par féliciter l'Irlande d'avoir présidé avec brio le Conseil de sécurité pendant le mois de septembre. J'exprime mon plein soutien au Kenya pour sa présidence en octobre. Je tiens à remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Helen La Lime, de son exposé détaillé sur la mise en œuvre du mandat du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti et les événements survenus récemment dans le pays. Je remercie également M<sup>me</sup> Douyon de son exposé, et je souhaite la bienvenue parmi nous au Ministre des affaires étrangères de la République d'Haïti, S. E. M. Claude Joseph.

La période considérée a été marquée par deux événements frappants : le terrible assassinat du Président Moïse en juillet, puis le séisme dévastateur d'une magnitude de 7,2 et l'ouragan survenus en août, qui ont compromis les progrès dans la réalisation des objectifs fixés. Ces événements tragiques ont aggravé les problèmes qui touchent Haïti et ralenti les efforts visant à élaborer une nouvelle constitution et à organiser les élections attendues de longue date.

Les tâches qui attendent le Gouvernement intérimaire, dirigé par le Premier Ministre Henry, sont énormes. Il s'agit notamment du rétablissement d'institutions démocratiques fonctionnelles, de la sécurité et de l'état de droit. Les partenaires régionaux d'Haïti, la communauté internationale et l'ONU doivent continuer d'aider les autorités haïtiennes en ces temps difficiles. Le Gouvernement intérimaire est parvenu à établir un dialogue avec les partis politiques, les groupes d'opposition et la société civile sur les problèmes socio-économiques. Le Premier Ministre Henry a mentionné ces efforts dans son allocution prononcée devant l'Assemblée générale à sa soixante-seizième session (voir A/76/PV.14), et a réaffirmé l'engagement à organiser des élections crédibles, transparentes et inclusives dans les plus brefs délais.

L'accord politique pour une gouvernance pacifique et efficace durant la période de transition, conclu le 11 septembre par les partis politiques et les organisations de la société civile, notamment d'anciens groupes

de l'opposition et de la coalition au pouvoir, avec le Premier Ministre est à saluer. Nous nous félicitons également des mesures prises pour renforcer la participation des femmes aux prochaines élections. Nous espérons que tous les acteurs haïtiens continueront de collaborer de manière constructive afin d'apporter des solutions aux problèmes socioéconomiques, y compris la rédaction d'une nouvelle Constitution.

Les décisions doivent être prises en faisant participer tous les acteurs haïtiens, en prenant les mesures politiques et de sécurité nécessaires à la tenue d'élections crédibles. En conséquence, nous appelons toutes les parties à collaborer de manière constructive et déterminée. Il est crucial d'améliorer les conditions de sécurité pour rétablir l'ordre constitutionnel et créer des conditions propices à la tenue des élections. À cet égard, il est essentiel de mener des enquêtes transparentes et de traduire promptement en justice les responsables de l'assassinat du Président Moïse. Les autorités haïtiennes ont également besoin de l'appui de leurs partenaires, y compris l'ONU, pour entreprendre la réforme de la justice et renforcer la capacité des forces de sécurité et de police à lutter contre la menace que représente la violence des gangs.

Sur le plan socioéconomique, nous saluons les progrès continus enregistrés dans la mise en œuvre des projets du Fonds pour la consolidation de la paix relatifs à la réduction de la violence de proximité et au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration, notamment le renforcement des capacités de la Commission nationale de désarmement, démantèlement et réinsertion. Nous prenons également note avec satisfaction du déploiement récent du projet de réduction de la violence de proximité visant à promouvoir le développement socioéconomique dans les zones touchées par la violence des gangs dans le quartier de La Saline, à Port-au-Prince.

Le séisme et l'ouragan récents ont causé d'immenses pertes humaines et matérielles. Nous prenons note avec préoccupation du déficit de financement de plus de 150 millions de dollars du plan d'action humanitaire, et nous espérons que les pays donateurs auront une réaction positive. Nous appuyons également les efforts de l'équipe de pays des Nations Unies visant à créer une base de données géoréférencées sur les interventions en cas de catastrophe, fournissant ainsi au pays des cartes multirisques détaillées et les outils nécessaires à leur mise à jour.

Haïti aura probablement besoin d'aide pour accélérer la vaccination de sa population contre la maladie à coronavirus, car les retards pris dans le déploiement des vaccins mèneraient à la péremption des doses de vaccin déjà arrivées en Haïti. Les organes compétents de l'ONU doivent collaborer avec les autorités haïtiennes et les aider à mener leur campagne de vaccination. L'Inde est depuis longtemps un partenaire d'Haïti et de son peuple. Elle était un des principaux fournisseurs de contingents aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies en Haïti, et elle avait déployé trois unités de police constituées auprès de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti. L'Inde continuera de venir en aide au peuple haïtien en ces temps difficiles.

**M<sup>me</sup> King** (Saint-Vincent-et-les Grenadines) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un privilège que de prononcer cette déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité – le Kenya, le Niger et la Tunisie – ainsi que de Saint-Vincent-et-les Grenadines.

Au nom de ce groupe, je tiens à féliciter l'Irlande de sa présidence remarquable en septembre. Nous félicitons chaleureusement le Kenya de son accession à ce rôle, et nous lui souhaitons plein succès. Nous remercions également la Représentante spéciale du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Helen La Lime, et M<sup>me</sup> Emmanuela Douyon, fondatrice et Directrice exécutive de Policité, de leurs présentations. Nous souhaitons par ailleurs la bienvenue à S. E. M. Claude Joseph, Ministre des affaires étrangères et des cultes de la République d'Haïti.

Dans leur précédente déclaration en date du 17 juin (voir S/PV.8799), les trois membres africains du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines ont exprimé leur vive préoccupation face aux crises multiformes qui touchent Haïti et ont souligné que ce pays frère des Caraïbes devait faire l'objet d'une attention urgente et bénéficier d'un appui spécifique et soutenu de la part de la communauté internationale. Nous avons également souligné que l'inertie politique ne pouvait continuer si l'on voulait qu'Haïti réalise ses aspirations à la paix, à la stabilité et à la prospérité.

Aujourd'hui, la situation en Haïti exige une attention intense de la part de la communauté internationale afin de rétablir un semblant de normalité. L'odieuse attaque contre la démocratie haïtienne qu'a représenté le terrible assassinat du Président Moïse a compliqué une situation déjà inquiétante, en particulier sur les plans politique et de la sécurité. Si l'on ajoute le séisme dévastateur du 14 août et la tempête tropicale Grace, cela oblige le Conseil de sécurité et la communauté

internationale à renforcer la solidarité, le partenariat et la coopération avec Haïti. Nous exhortons toutes les autorités de maintien de l'ordre haïtiennes à n'épargner aucun effort pour veiller à ce que les auteurs de ces actes odieux soient traduits en justice, et nous demandons que la communauté internationale apporte son aide.

Les trois membres africains du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines saisissent cette occasion pour faire les observations suivantes.

Il faut stopper immédiatement la détérioration de la situation politique, répondre pleinement aux besoins en matière de sécurité et faire régner l'état de droit. Nous sommes au courant des initiatives de dialogue politique en cours, mais nous prenons également note des difficultés qu'éprouvent les parties prenantes et les forces politiques à établir un dialogue national inclusif. La seule façon de sortir de l'impasse politique actuelle est d'engager un dialogue national véritable, inclusif et à large base, contrôlé et dirigé par les Haïtiens. Les femmes et les jeunes doivent y participer pleinement, et il doit s'accompagner d'un processus de réconciliation nationale.

Les trois membres africains du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines appellent donc toutes les parties prenantes haïtiennes et toutes les forces politiques concurrentes à mettre de côté leurs différends, à renforcer la confiance et à s'unir dans l'intérêt commun du peuple haïtien, notamment en progressant vers l'organisation d'un processus électoral démocratique. À cette fin, nous convenons avec la Communauté des Caraïbes (CARICOM) qu'il importe de créer des conditions favorables en l'absence desquelles ne pourront se tenir des élections transparentes, inclusives ou sûres. Nous appuyons pleinement l'initiative de la CARICOM, qui a offert ses bons offices afin de faciliter un règlement dirigé et contrôlé par les Haïtiens de la situation actuelle, qui demeure une source de profonde préoccupation régionale. Nous encourageons nos frères et sœurs haïtiens à utiliser au mieux les outils et les instruments mis à disposition par la CARICOM pour appuyer ce processus.

L'assassinat du Président Moïse a mis à nu les défaillances dans le domaine de la sécurité. Si nous saluons les efforts visant à renforcer la Police nationale d'Haïti et les structures nationales de sécurité, notamment par le biais de projets du Fonds pour la consolidation de la paix relatifs à la réduction de la violence de proximité et au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration, la violence des gangs, la violence sexuelle et fondée sur le genre et les enlèvements se

poursuivent sans relâche, ce qui illustre l'incapacité des mesures existantes à garantir la sécurité des citoyens. Nous demandons donc de nouveau qu'un appui international soit fourni au pays pour renforcer les institutions nationales chargées de la sécurité.

Nous devons élargir la portée de notre action et aider le Gouvernement haïtien à mettre en place des mesures de lutte contre la corruption et les flux financiers illicites à destination et en provenance du pays. Cela devrait nous permettre de contrer la menace toujours croissante et changeante que les groupes armés de plus en plus audacieux représentent pour le peuple haïtien et les États voisins.

La situation en matière des droits humains et la situation humanitaire qui continuent de se détériorer sont extrêmement préoccupantes. L'impunité ne saurait perdurer. Les enquêtes concernant les affaires emblématiques – notamment celles de Grand Ravine, La Saline et Bel-Air – doivent être menées rapidement et les auteurs doivent répondre de leurs actes. Il est inquiétant que des affaires très médiatisées, notamment l'assassinat de Monferrier Dorval, d'Emmanuel Constant et de Netty Duclair, n'aient pas encore été élucidées.

Nous nous félicitons des mesures immédiates prises par tous les partenaires internationaux et les organismes humanitaires pour contribuer à la fourniture de l'aide humanitaire. Nous saluons le lancement de l'appel éclair de 187,3 millions de dollars en faveur des populations les plus vulnérables et nous encourageons la communauté internationale des donateurs à soutenir cette initiative et à augmenter les contributions au plan de réponse humanitaire, qui n'est financé qu'à 30 %.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines tiennent à exprimer leurs vives préoccupations face à la situation tragique entourant la déportation inhumaine à grande échelle d'Haïtiens, dont nous avons été témoins ces dernières semaines. Nous exprimons notre fervent espoir que l'humanité élémentaire et le droit international des droits de l'homme seront strictement respectés, même pendant les périodes où les pays essaient de sécuriser leurs frontières.

Les défis auxquels sont confrontés les migrants et les réfugiés haïtiens nous rappellent tragiquement l'impérieuse nécessité de s'attaquer à leurs causes profondes. Cela nous amène à notre appel répété en faveur de réparations en faveur d'Haïti. Il est clair que l'héritage de sous-développement d'Haïti ne peut être dissocié des

injustices historiques dont il a fait l'objet lorsqu'il s'est soulevé contre l'esclavage, a jeté les bases de la Déclaration universelle des droits de l'homme et a été une source d'inspiration pour de nombreuses luttes de libération.

Il y a quelques semaines, lors du débat général de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale, nos dirigeants ont renouvelé leur engagement à mettre en œuvre la Déclaration et le Programme d'action de Durban – un cadre historique de lutte contre la discrimination, adopté il y a 20 ans. Le moment est venu de mettre en œuvre ce programme d'action, en commençant par placer la question des réparations en faveur des victimes de la traite des esclaves en tête des priorités.

La situation actuelle offre une occasion sans précédent à la communauté internationale d'apporter sa contribution pour qu'Haïti ne sombre davantage dans l'abîme. Les citoyens haïtiens ordinaires sont mécontents face à l'instabilité systémique et à leur lutte quotidienne pour se nourrir. Il est totalement inacceptable de parler de lassitude s'agissant de la situation en Haïti. Nous devons faire preuve de plus de solidarité et être aux côtés d'Haïti, tout en assumant nos responsabilités en tant que communauté internationale, y compris en faisant montre d'unité au sein du Conseil.

Les Haïtiens, qui ont célébré plus de 200 ans en tant que nation indépendante, doivent également s'approprier ces problèmes pour surmonter les crises actuelles en faisant fond sur l'esprit indomptable de leurs ancêtres, comme Dutty Boukman, Cécile Fatiman, Jean-Jacques Dessalines, Toussaint Louverture, Marie-Jeanne Lamartinière et Henri Christophe. La magnifique et triomphante Révolution haïtienne nous prouve à nous tous que, aussi difficiles que soient ces défis et ces épreuves, Haïti les surmontera.

Le Kenya, le Niger, la Tunisie et Saint-Vincent-et-les Grenadines tiennent à exprimer leur solidarité avec Haïti.

**M. Polyanskiy** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M<sup>me</sup> Helen La Lime de son exposé sur la situation très difficile qui règne en Haïti. Nous avons écouté avec intérêt la déclaration de M<sup>me</sup> Douyon. Nous saluons la présence parmi nous du Ministre des affaires étrangères de la République d'Haïti, S. E. M. Claude Joseph.

Malheureusement, à chaque séance, le Conseil de sécurité reçoit des informations de plus en plus alarmantes concernant Haïti. Au cours des trois mois qui se sont écoulés depuis notre examen du rapport précédent

(S/2021/559), Haïti a connu de nouveaux bouleversements graves. Il est extrêmement décevant que la recherche d'une solution, attendue depuis longtemps, à la crise politique interne prolongée, ait été de nouveau reportée indéfiniment. L'incapacité des principales forces politiques, au cours des dernières années, d'établir un dialogue efficace et mutuellement respectueux a conduit à une situation où les leviers de la gouvernance sont concentrés dans les mains du pouvoir exécutif.

Les tensions politiques internes auraient pu être apaisées par un pouvoir législatif et un pouvoir judiciaire efficaces, ainsi que par des forces de l'ordre professionnelles, bien équipées et bien financées. Cependant, tout cela fait actuellement défaut dans le pays. L'absence de volonté politique a entraîné un report de trois ans des élections législatives qui sont nécessaires pour lancer le processus de stabilisation. Il est clair que la situation ne sera pas réglée dans un avenir proche.

L'absence d'une gouvernance stable, capable de gérer efficacement les problèmes quotidiens, a entraîné l'instensification des activités de bandes criminelles illégales qui ne cessent de lutter pour étendre leurs sphères d'influence. Il en résulte un mélange explosif de mauvaise gouvernance, d'absence d'état de droit et de violence constante de la part de ces bandes organisées. Les souffrances des Haïtiens ordinaires ont été exacerbées par des catastrophes naturelles récurrentes.

Il faut s'attaquer d'urgence aux problèmes communs à tous les États, comme la lutte contre le chômage et l'amélioration des conditions de vie. Cependant, les citoyens ordinaires sont surtout préoccupés par la situation catastrophique en matière de sécurité physique de la population. Nous jugeons préoccupantes les informations figurant dans un rapport de la Banque mondiale selon lesquelles, en 2021, 60 % des Haïtiens vivront en dessous du seuil de pauvreté. La paralysie du système de gouvernance a également créé de très graves obstacles à la coopération et à l'assistance internationales. Nous prenons note des efforts déployés par le système des Nations Unies dans des circonstances très difficiles, notamment le Fonds pour la consolidation de la paix mis en place par le Secrétaire général, pour aider les autorités nationales à promouvoir d'importants programmes de réduction de la violence, de désarmement, de démobilisation et de réintégration.

Il est clair que la situation désastreuse que connaît cet État insulaire exige le renforcement de l'appui international, principalement de la part de ses voisins au sein de la région. À cet égard, nous trouvons préoccupante la décision de rapatrier de force des personnes qui

ont mobilisé leurs dernières ressources pour quitter le pays en quête d'une vie meilleure pour leurs enfants. Les plans visant à renvoyer en Haïti 14 000 personnes, en plus des 8 000 Haïtiens qui sont déjà rentrés, sont très choquants.

Lors de notre débat sur le rapport précédent en juin, nous avons tous exprimé l'espoir que le fragile processus de dialogue politique à l'échelle nationale qui commençait à prendre forme permettrait de bien préparer et de mener à bien les élections présidentielle et législatives. Cependant, l'assassinat choquant du Président Jovenel Moïse, le 7 juillet, a mis fin à toutes nos prévisions optimistes. Quel que soit l'auteur de ce crime, un coup dur a été porté à tous les Haïtiens. C'est pourquoi il est essentiel que les auteurs de ce crime odieux soient identifiés et traduits en justice. Le rapport du Secrétaire général (S/2021/828) fait état d'une demande d'assistance adressée à l'ONU dans le cadre de l'enquête. Il importe d'utiliser tous les moyens disponibles pour aider le peuple haïtien s'agissant de cette affaire.

De toute évidence, c'est aux Haïtiens eux-mêmes qu'il appartient de décider de ce qu'il faut faire pour que le pays puisse sortir de la crise, dans le cadre d'un large dialogue national. Par conséquent, nous saluons les efforts déployés pour trouver un consensus entre les forces sociales opposées du pays sur son avenir. Nous avons pris note de l'accord conclu le 11 septembre, selon lequel les élections se tiendront avant la fin de 2022. Nous sommes convaincus que l'imposition de solutions pratiques au peuple haïtien par des acteurs ou des experts extérieurs ne fera que compliquer davantage la situation.

Le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti et sa cheffe, la Représentante spéciale du Secrétaire général, ont été appelés à faciliter un dialogue intra-haïtien inclusif. Port-au-Prince a besoin d'une assistance internationale responsable, et la situation actuelle impose une responsabilité particulière à la présence de l'ONU dans le pays.

La Russie est prête à continuer à fournir à Haïti toute l'aide nécessaire, tant sur le plan bilatéral que multilatéral. Afin d'aider à atténuer les conséquences des catastrophes naturelles, nous avons livré des kits médicaux et chirurgicaux dans le cadre d'un effort conjoint avec l'Organisation mondiale de la Santé.

Nous avons l'intention de continuer à encourager le Conseil de sécurité à jouer un rôle constructif pour normaliser la situation en Haïti, renforcer la souveraineté et l'autosuffisance du pays et améliorer la vie et la sécurité de ses citoyens.

**M<sup>me</sup> Byrne Nason** (Irlande) : Je voudrais également remercier la Représentante spéciale du Secrétaire générale, Madame La Lime pour son intervention. Je remercie le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti et l'équipe de pays des Nations Unies en Haïti pour leurs efforts continus.

Mme Douyon, je vous remercie pour avoir partagé clairement vos opinions ce matin. À l'heure actuelle, il est tellement important d'entendre et d'écouter les perspectives de la société civile haïtienne.

Je voudrais également saluer la présence aujourd'hui parmi nous de S. E. M. Claude Joseph, Ministre des affaires étrangères de la République d'Haïti. Vous êtes le bienvenu, Monsieur le Ministre.

Je voudrais me concentrer ce matin sur trois points qui sont particulièrement préoccupants pour mon pays, l'Irlande, en ce moment crucial.

Premièrement, comme tout le monde le sait, comme tout le monde le dit, la pandémie ainsi que les catastrophes naturelles récentes ont augmenté les besoins humanitaires en Haïti, qui étaient déjà considérables. L'Irlande se félicite de la réponse haïtienne efficace pour donner suite au tremblement de terre d'août et les orages subséquents. Ces actions opportunes, soutenues par l'ONU et par les organisations non gouvernementales ont répondu aux besoins de plus de 650,000 personnes.

Cependant, les besoins restent très urgents et une réponse forte de la communauté internationale à cette crise humanitaire reste indispensable. L'Irlande a déjà contribué à travers un financement délivré par nos partenaires humanitaires. Nous continuerons à jouer notre rôle afin de soutenir le peuple haïtien.

*(l'oratrice poursuit en anglais)*

Les défis humanitaires et de développement qui ont précédé la pandémie et le tremblement de terre sont toujours là et, malheureusement, s'amplifient. Ces défis comprennent une insécurité alimentaire grave, des déplacements causés par la violence des gangs, le taux de mortalité maternelle le plus élevé des Amériques et des taux élevés de violence sexuelle et fondée sur le genre. La base des solutions à ces questions et à bien d'autres problèmes inquiétants existe en Haïti ; cependant, sans changement structurel et sans investissement institutionnel, ces crises profondes en Haïti persisteront.

J'en arrive maintenant à mon deuxième point. Pour résoudre les défis d'Haïti, il faut faire des progrès significatifs vers une solution politique négociée. Le

peuple haïtien mérite des institutions démocratiques stables, prévisibles et qui fonctionnent. Cependant, avec le dernier report du calendrier électoral, cette plateforme de base sur laquelle construire la stabilité et la sécurité futures est encore plus éloignée.

Nous saluons tous les efforts déployés pour parvenir à un accord politique inclusif et consensuel en Haïti ; mais pour que cela réussisse, il faut une base d'engagement aussi large que possible. Cela ne peut se faire qu'avec la participation pleine, égale et significative des femmes et la participation active des jeunes.

Tout futur cadre électoral doit préserver, au minimum, l'engagement d'une représentation de 30 % de femmes au Parlement haïtien, comme l'a souligné la semaine dernière le premier groupe d'évaluation indépendant sur les femmes et la paix la sécurité en Haïti. L'Irlande a été heureuse de coprésider, avec le Mexique, cette importante discussion sur la participation politique des femmes en Haïti. Il y a beaucoup à faire.

Nous encourageons le Gouvernement haïtien et tous les acteurs politiques et de la société civile à garantir les contributions essentielles des femmes en tant que militantes, candidates et citoyennes à part entière et égales en droits. Tout au long de ce processus, la sûreté et la sécurité de tous ceux qui participent au système politique et électoral restent essentielles.

Mon troisième point concerne la détérioration de la situation sécuritaire. La violence des gangs et les enlèvements sont quotidiens en Haïti, où des communautés entières sont poussées au désespoir et, pour citer M<sup>me</sup> La Lime, « au bord du gouffre ». L'impunité pour les violations des droits de l'homme et les violences sexuelles et fondées sur le genre sont très préoccupantes.

Le changement, le développement et le progrès en Haïti seront impossibles sans que la sûreté et la sécurité de base de sa population soient garanties. Nous saluons les efforts, notamment ceux du Fonds pour la consolidation de la paix, visant à réduire la violence communautaire, à désarmer et à prévenir la violence électorale.

Cependant, le changement le plus significatif viendra d'une dotation adéquate – tant financière que technique – de la Police nationale d'Haïti. La priorisation urgente des ressources de la police permettra de renforcer les capacités, la confiance et la sécurité du peuple haïtien. Le soutien indéfectible de la communauté internationale sera crucial pour faciliter ce travail.

L'Irlande continue de croire que les solutions aux crises complexes en Haïti nécessitent l'engagement et le soutien de son propre peuple. La responsabilité de la communauté internationale est de se tenir aux côtés d'Haïti et de faciliter les efforts vers un consensus national inclusif. Cela offre une voie claire pour répondre aux besoins et garantir les droits du peuple haïtien.

**M. Geng Shuang** (Chine) (*parle en chinois*) : Je félicite le Kenya pour son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois d'octobre. Nous vous assurons, Monsieur le Président, de notre plein soutien dans l'accomplissement de votre mandat. J'adresse également mes félicitations à l'Irlande pour le succès de sa présidence en septembre, et je remercie l'Ambassadrice Byrne Nason et son équipe pour leur travail.

La Chine remercie la Représentante spéciale La Lime pour son exposé. Elle et ses collègues ont travaillé sans relâche dans une situation difficile, et nous souhaitons leur rendre hommage. J'ai également écouté avec attention la déclaration du représentant de la société civile haïtienne.

Au cours des quatre derniers mois, nous avons été témoins d'une instabilité politique continue en Haïti. Ses crises sécuritaire et humanitaire ne se sont pas améliorées le moins du monde – en fait, elles vont de mal en pis. Nous exprimons notre profonde sympathie pour le sort tragique du peuple haïtien. Le Gouvernement et les dirigeants politiques haïtiens doivent agir dans l'intérêt du peuple haïtien et du pays en renonçant à s'engager dans une lutte de pouvoir, en s'acquittant de leurs responsabilités de bonne foi et en prenant des mesures pour mettre le pays sur la bonne voie du développement.

Premièrement, il faut faire avancer la transition politique avec un sentiment d'urgence. Bien que le Premier Ministre Henry ait récemment conclu un accord avec certains partis sur le calendrier électoral et les arrangements politiques préélectorales, certains groupes de la société civile et partis politiques en Haïti ont des points de vue divergents sur ces questions. Les deux camps restent divisés. Le report répété du référendum constitutionnel et des élections présidentielles et législatives ne fera qu'ajouter à l'incertitude de la situation politique en Haïti.

Nous appelons toutes les parties en Haïti à agir dans l'intérêt supérieur du pays et dans un esprit de compréhension mutuelle et d'accommodement, tout en faisant preuve de souplesse afin d'avancer dans la même direction et de parvenir sans délai à un accord sur les

dispositions pertinentes par le biais de larges consultations politiques, de manière que les élections puissent avoir lieu le plus tôt possible.

Deuxièmement, aucun effort ne peut être épargné en matière d'aide humanitaire et de reconstruction après une catastrophe. Le tremblement de terre et les tempêtes tropicales qui ont suivi en Haïti ont fait de nombreuses victimes et provoqué des dégâts matériels. Quelque 650 000 personnes supplémentaires ont besoin d'une assistance humanitaire urgente. La Chine appelle la communauté internationale à répondre activement à l'appel humanitaire d'urgence des Nations Unies, d'un montant total d'environ 187 millions de dollars, et exhorte le Gouvernement haïtien à collaborer étroitement avec le système des Nations Unies pour veiller à ce que les articles fournis parviennent à ceux qui en ont le plus besoin et pour éviter le gaspillage et les malversations.

Troisièmement, nous devons nous attaquer de front aux bandes criminelles. Les bandes en Haïti sont incontrôlables, et elles sont capables de tout. Leurs actions atterrantes ont semé le chaos dans la société et ont entraîné le déplacement de 19 000 personnes uniquement depuis le mois de juin. Le Gouvernement haïtien doit renforcer efficacement les capacités de ses forces de police et mettre en œuvre sans délai la stratégie nationale de lutte contre la violence de proximité, afin d'éliminer au plus vite la tumeur de la violence des bandes. Les personnalités politiques doivent se séparer de tout intérêt lié aux bandes. Toute personne associée aux activités des bandes doit être interdite de politique et de toute fonction publique.

Face aux catastrophes naturelles ou anthropiques, nombre de Haïtiens désespérés n'ont eu d'autre choix que de fuir leurs foyers. Leurs droits fondamentaux ont été bafoués par un traitement injuste dans des pays étrangers et par leurs rapatriements massifs. La Chine fait sienne l'inquiétude dont a fait part le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Nous espérons que les droits humains et la dignité des migrants haïtiens seront dûment protégés.

Dans son dernier rapport (S/2021/828), le Secrétaire général note que les mesures d'assistance prises depuis 2010, qui s'élèvent à quelque 14,7 milliards de dollars, n'ont pas encore produit les résultats escomptés. Durant les précédentes délibérations du Conseil, la délégation chinoise a souligné à plusieurs reprises qu'il n'existe pas de solution extérieure au problème haïtien et qu'il appartient en définitive au peuple haïtien lui-même

de sortir le pays de sa difficile situation actuelle. Le modèle d'assistance auquel recourt de longue date la communauté internationale, qui peut être comparé à une transfusion sanguine et à un apport d'oxygène à Haïti, ne s'est révélé ni très efficace ni durable. La présence de l'Organisation en Haïti doit être améliorée et ajustée.

Nous sommes prêts à nous associer aux autres membres du Conseil pour remédier aux obstacles systémiques et structurels à la paix et au développement en Haïti et à envisager l'adoption d'une approche novatrice pour aider Haïti à sortir de sa détresse. La Chine est prête à tenir des discussions approfondies avec toutes les parties sur le renouvellement du mandat du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH), y compris la durée et la teneur dudit mandat, .

le lien entre l'action du BINUH et les efforts correspondants de l'équipe de pays des Nations Unies en Haïti, ainsi que sur la relation entre le BINUH et l'Organisation des États américains, afin de trouver ensemble un moyen d'aider Haïti à surmonter la crise et à se lancer sur la bonne voie.

Enfin, je tiens à souligner que, indépendamment de ce que font les Nations Unies, ce qui importe le plus, c'est que tous les acteurs politiques en Haïti fassent le point des problèmes actuels et assument véritablement leur responsabilité envers le pays et son peuple.

**M. Jürgenson** (Estonie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, Helen La Lime, et M<sup>me</sup> Emmanuela Douyon de leurs exposés instructifs et de leur travail précieux.

C'est une année très difficile pour Haïti, avec l'assassinat du Président Moïse, le terrible tremblement de terre et les répercussions persistantes de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). En conséquence, la crise politique et humanitaire n'a fait que s'aggraver. Nous sommes préoccupés par l'absence de progrès sur le plan politique. La dégradation de la situation sécuritaire aggrave l'instabilité en Haïti et peut également avoir des effets sur la stabilité de la région.

Il est grand temps que les responsables politiques haïtiens prennent des mesures et remettent le pays sur les rails. Nous prenons note de l'annonce, par le Premier Ministre Ariel Henry, qu'un référendum serait organisé d'ici à février pour modifier la Constitution du pays, et qu'il est prévu d'organiser des scrutins présidentiel et législatif en début d'année prochaine. C'est crucial pour surmonter cette crise de longue date.

Nous appelons les autorités haïtiennes à organiser des élections libres, régulières et transparentes. Il est essentiel d'instaurer la confiance et de créer des conditions propices à des élections crédibles. Nous exhortons tous les acteurs et parties prenantes politiques à mettre de côté leurs divergences pour parvenir à une issue positive et trouver une solution à cette crise. Un dialogue sans exclusive est nécessaire pour faire avancer le processus politique et forger un consensus national.

Autre élément important pour regagner la confiance, il faut renforcer le principe de responsabilité et veiller à ce que tous les incidents de violence fassent l'objet d'une enquête en bonne et due forme, notamment l'assassinat du Président Moïse. À cet égard, les conditions de sécurité restent inquiétantes. Il s'agit là d'une conséquence des activités criminelles des bandes armées, auxquelles il faut remédier. Nous appelons les autorités à s'attaquer à la violence et à déployer davantage d'efforts pour mettre fin aux activités criminelles liées aux bandes. Des mesures doivent être prises pour protéger la vie des défenseurs des droits humains, des journalistes et des militants. Les forces de police doivent être renforcées pour être en mesure de réagir plus efficacement et d'offrir une protection accrue à la population haïtienne. Il faut empêcher de nouveaux déplacements de population.

Nous encourageons les autorités à appuyer la création d'un bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme en Haïti, en vue de garantir la poursuite de la collaboration avec les autorités nationales sur les questions relatives aux droits humains. Il est important de préserver les acquis déjà obtenus.

Haïti bénéficie de la présence du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH). Je tiens à exprimer le ferme appui de l'Estonie aux activités du BINUH et à l'action de la Représentante spéciale. Nous pensons que des efforts conjoints de toutes les parties prenantes sont susceptibles d'apporter stabilité et développement durable au pays.

**M<sup>me</sup> Broadhurst Estival** (France) : Je souhaiterais, à mon tour, commencer par féliciter l'Irlande pour sa présidence extrêmement réussie du mois de septembre et vous souhaiter, Monsieur le Président, tout le meilleur pour votre présidence en ce mois d'octobre.

Je remercie la Représentante spéciale La Lime pour sa présentation, ainsi que M<sup>me</sup> Douyon, et je salue la présence parmi nous du Ministre des affaires étrangères de la République d'Haïti, S. E. M. Claude Joseph.



Après l'assassinat du Président Jovenel Moïse, la période de transition qui s'ouvre est extrêmement périlleuse. Le Parlement ne siège plus depuis plus d'un an et demi. Les institutions sont déliquescentes. Et seul le dialogue pourra sortir Haïti de la crise.

J'invite donc tous les acteurs politiques à bâtir le consensus nécessaire afin de mettre en place un gouvernement inclusif, un gouvernement qui soit en mesure d'organiser des scrutins électoraux dans un climat apaisé. L'accord du 11 septembre entre l'exécutif et certains partis d'opposition est un premier pas. Et l'objectif, bien sûr, est le retour à un fonctionnement normal des institutions.

La recrudescence des violences entre gangs menace tous les Haïtiens. Les enlèvements, les atteintes aux droits humains se multiplient. Et ces gangs, nous le savons, agissent en toute impunité. Le Gouvernement doit en conséquence consacrer davantage de moyens à la Police nationale d'Haïti, et celle-ci se doit de se montrer irréprochable.

L'enquête sur l'assassinat du Président Jovenel Moïse doit être menée à son terme. Les auteurs doivent être recherchés ; ils doivent être traduits en justice. Les Haïtiens attendent que justice soit faite. Cela est vrai également de l'assassinat de Monferrier Dorval et des massacres de Grande Ravine, de La Saline et de Bel Air.

La corruption mine par ailleurs les institutions et détruit la confiance de la population. Nous le savons, 4 millions d'Haïtiens vivent aujourd'hui dans l'extrême pauvreté. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a fait des ravages ; 400 000 doses de vaccins ont été distribuées, elles doivent aujourd'hui être administrées.

Face à l'ensemble de ces défis, le rétablissement de la sécurité doit constituer un objectif prioritaire. Au-delà de l'indispensable assistance humanitaire, les Nations Unies doivent soutenir la réforme de la police et de la justice dans la période de transition qui s'ouvre.

Qu'il me soit permis de dire à nouveau la profonde tristesse de la France face au bilan du tremblement de terre qui a frappé Haïti le 14 août dernier. Nous nous sommes mobilisés pour venir en aide aux Haïtiens. Nous avons acheminé 72 tonnes de fret humanitaire et nous poursuivrons cet engagement.

Je souhaite enfin saluer le travail absolument remarquable que mène l'ONU en Haïti dans un contexte extrêmement difficile et je souhaite apporter et renouveler tout notre soutien au Bureau intégré des

Nations Unies en Haïti, à son mandat et au renouvellement de ce mandat. La France, avec l'Union européenne, avec l'Organisation internationale de la Francophonie, se tient aux côtés d'Haïti pour engager la sortie de crise dont le pays a si cruellement besoin.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République d'Haïti.

**M. Joseph** (Haïti) : Je voudrais, tout d'abord, remercier le Conseil de sécurité d'avoir bien voulu m'inviter à prendre part à cette séance d'information dédiée à la question haïtienne et, du coup, me donner l'occasion de faire valoir les points de vue et observations du Gouvernement haïtien en ce qui a trait au rapport du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) (S/2021/828), que vient de présenter la Représentante spéciale.

Je tiens à présenter les remerciements et la gratitude du Gouvernement haïtien au Secrétaire général pour son engagement envers Haïti et le peuple haïtien, comme en témoigne son dernier rapport qui rend compte, de manière objective et impartiale, des récents événements qui se sont produits dans le pays. Les observations et recommandations du rapport ont été notées et examinées avec le plus grand soin par le Gouvernement de la République d'Haïti.

Qu'il me soit permis de saisir cette occasion pour renouveler à la Représentante spéciale du Secrétaire général mes vives félicitations pour son sens des responsabilités, sa détermination sans faille et le travail remarquable qu'elle exécute à la tête du BINUH.

Le séisme de magnitude 7,2 a fait plus de 2240 morts dans le Grand Sud d'Haïti – parmi lesquels le docteur Ousmane Touré, de la République de Guinée, dont nous saluons la mémoire – et 12 700 blessés, sans parler des innombrables dégâts matériels, des destructions d'infrastructures tant publiques que privées. À cela se sont ajoutées, deux jours plus tard, les conséquences non moins lourdes de la tempête tropicale Grace qui s'est abattue sur cette même région du pays. Tous ces problèmes très complexes sont venus se greffer aux énormes conséquences désastreuses de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sur les structures économiques, sociales et sanitaires du pays. Face à ces adversités, le peuple haïtien s'est montré très courageux et a fait preuve d'une remarquable résilience. Qu'il trouve ici l'expression de mon profond respect et de celui du Gouvernement de la République.

Ces événements malheureux que je viens d'énumérer n'ont fait qu'exacerber la crise sociopolitique que connaît la République d'Haïti depuis plus de trois ans, aggraver sa vulnérabilité et compromettre son développement durable, tel que le Secrétaire général l'a souligné dans son rapport. Le Gouvernement de la République, que j'ai l'honneur de représenter devant cette assemblée, en est pleinement conscient et s'engage à mettre en œuvre, autant que faire se peut, les recommandations du rapport avec, bien sûr, l'appui soutenu des partenaires et amis de la communauté internationale. Il mesure l'importance des défis à relever et l'ampleur des obstacles qui hypothèquent le développement économique et social de la nation. Il est plus que déterminé à faire bouger les lignes, à progresser dans les réformes structurelles indispensables à l'amélioration de la gouvernance démocratique, à la lutte contre l'impunité, au renforcement de l'état de droit.

Pour y parvenir, il est impératif qu'on cherche, de manière volontariste, à réaliser l'unité de la famille haïtienne. Les décennies de querelles intestines, de divisions stériles, de haines et de rancœurs qui ont suivi la fin de la dictature des Duvalier ont eu, entre autres conséquences néfastes, la déchirure du tissu social, l'instabilité politique chronique, la désarticulation des structures économiques, l'appauvrissement de la majeure partie de la population, la décapitalisation des entreprises, l'exode des capitaux et des cerveaux et l'aggravation des inégalités. Et, dans la foulée, l'inacceptable et l'irréparable est arrivé dans la nuit du 6 au 7 juillet 2021 : l'assassinat, en sa résidence privée, d'un Président démocratiquement élu dans l'exercice de ses fonctions.

C'est sans nul doute conscient de cet impératif de l'unité nationale que, depuis son installation dans ses fonctions de Premier Ministre, M. Ariel Henry s'investit dans la recherche d'un consensus le plus large possible en vue de contribuer à la normalisation de la vie politique et au fonctionnement régulier des institutions démocratiques. C'est ainsi que, au terme de larges consultations avec les acteurs de la classe politique et de la société civile, il a conclu un accord politique en vue de mettre un terme à cette division fratricide qui alimente l'instabilité et la violence. Ses efforts ont commencé à donner des résultats avec la signature, le 11 septembre dernier, de l'accord politique pour une gouvernance apaisée et efficace pour la période intérimaire, qui engage plus de 200 organisations politiques et de la société civile.

Nous devons capitaliser sur cet accord de façon à en faire la base d'un consensus le plus large possible afin de créer les conditions objectives de l'apaisement

du climat sociopolitique et, par voie de conséquence, de l'organisation d'élections libres, crédibles, transparentes et inclusives, dans les meilleurs délais bien sûr. Pour cela, il est essentiel de faire triompher l'esprit d'abnégation et de dépassement de soi pour mettre les intérêts supérieurs de la nation au premier rang de nos préoccupations et motivations.

Je m'enorgueilliss d'avoir su donner l'exemple de ce dépassement de soi, à un moment crucial de la vie nationale, en abandonnant sans contrainte aucune la fonction de Premier Ministre par intérim pour céder la place à M. Ariel Henry, conformément aux dernières volontés de feu le Président Jovenel Moïse, après avoir dignement contribué à la stabilisation de l'État et de la société suite à l'assassinat odieux du Président de la République.

C'est dans cet esprit d'abnégation que j'appelle tous ceux qui, comme moi, ont été proches du Président Jovenel Moïse, à faciliter la tâche au Gouvernement dont je fais partie, avec l'appui de nos partenaires internationaux, des acteurs de la société civile, voire même des secteurs qui étaient farouchement opposés au Président Moïse, dans le cadre d'un large accord interhaïtien comme la seule planche de salut de la patrie commune.

Parallèlement à ce chantier politique hautement prioritaire pour le pays, le Gouvernement attache une grande importance au renforcement du système judiciaire qui doit absolument travailler à l'aboutissement de l'enquête sur l'assassinat du Président Jovenel Moïse afin que justice lui soit rendue conformément aux vœux de sa famille, de ses alliés et du peuple haïtien dans sa grande majorité.

Les jours et semaines qui ont suivi sa mort l'ont montré, et l'histoire le montrera à son tour, le Président Moïse a été assassiné pour ses idées, pour ses rêves pour le peuple haïtien, pour son engagement en faveur d'un avenir qui chante pour chaque fille et chaque fils d'Haïti.

Le rapport a bien souligné l'assassinat du Président Jovenel Moïse, un événement politique tragique qui, combiné à bien d'autres, a exacerbé la crise multidimensionnelle haïtienne et fait accroître les incertitudes quant au devenir politique et à la nécessaire stabilisation d'Haïti.

Le Secrétaire général a notamment mis l'accent sur les dispositions sécuritaires prises par le Gouvernement d'alors, qui avait la haute responsabilité de la continuité de l'État, afin d'éviter le chaos que certains oiseaux de mauvais augure voyaient poindre à l'horizon ou souhaitent voir venir. D'innombrables efforts ont été

entrepris sur le terrain afin de faire avancer l'enquête sur l'assassinat du Président Jovenel Moïse, il faut le reconnaître.

Mais les faiblesses du système judiciaire haïtien, combinées au caractère manifestement transnational de ce crime, ne sont pas pour garantir la poursuite et l'aboutissement de l'enquête, encore moins de la manifestation de la justice sur ce dossier. Fort de cela, une entraide judiciaire est nécessaire pour faire aboutir l'enquête et pour identifier et punir les coupables. Cette requête a été réitérée par Haïti au cours du débat général de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale (voir A/76/PV.14). Nous souhaitons qu'elle soit dûment prise en considération afin d'envoyer un message clair, à savoir que de tels actes ne sont aucunement tolérés dans notre système international.

Dans le même ordre d'idées, le Gouvernement haïtien a bien noté les préoccupations en matière de droits de l'homme, qui, selon le Secrétaire général, ont continué de se dégrader, en raison notamment des violents affrontements entre gangs armés et des attaques commises contre la population civile. D'une façon plus générale, le Gouvernement tient à réitérer son engagement à assurer le respect, la défense et la promotion des droits de la personne, sans discrimination aucune, conformément à ses engagements et obligations découlant des traités internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'homme auxquels la République d'Haïti est partie.

Comme le Secrétaire général l'indique dans son rapport, les efforts de réforme de la justice se sont poursuivis, ceci malgré les problèmes que connaît le pouvoir judiciaire en raison des événements tragiques qu'a connus le pays. Des initiatives heureuses ont été prises, telles que la prestation de serment et l'installation récente des membres du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire. Des mesures sont en train d'être prises pour améliorer les conditions de détention dans les centres carcéraux, réduire la détention préventive prolongée et, par voie de conséquence, la surpopulation carcérale.

Je souhaite profiter de cette tribune pour évoquer la troublante et choquante situation des dizaines de milliers de compatriotes haïtiens qui, à intervalles réguliers et pour échapper aux dures réalités de la conjoncture, fuient sans cesse les côtes haïtiennes pour aller chercher un mieux-être ailleurs. Les membres ont certainement vu, au cours des dernières semaines, les images horribles des atrocités que ces Haïtiennes et Haïtiens ont vécues sur la frontière américano-mexicaine. Je dois dire que ce n'est

pas de gaîté de cœur que quelqu'un laisse ce beau pays de la Caraïbe pour aller chercher une vie meilleure ailleurs, en mettant en danger sa vie et bien souvent celle de ses enfants. Tout ce que nous demandons, c'est qu'ils soient traités avec dignité et humanité.

À cet égard, je salue les manifestations de solidarité active de la société américaine envers les migrants haïtiens à la frontière américano-mexicaine. Le Gouvernement haïtien prend acte des excuses répétées des autorités américaines pour les mauvais traitements infligés aux migrants haïtiens à la frontière. Il félicite vivement l'Administration américaine, en particulier le Président Biden, pour les mesures correctives qui ont été adoptées.

Par la même occasion, nous adressons nos vifs et sincères remerciements à la nation sœur mexicaine pour ses actions et son soutien dans la recherche d'une solution régionale aux problèmes migratoires à travers une table de concertation. La situation invite non seulement à la recherche de solutions humanitaires, mais aussi elle incite à des actions concertées sur ces problématiques qui dépassent de loin nos frontières respectives.

La recherche de solutions aux graves handicaps qui ont compromis pendant si longtemps la stabilité politique, sociale et économique d'Haïti nécessite l'engagement et l'implication de toutes les forces vives de la nation. Le Gouvernement de la République s'y attèle résolument. Nous avons également grand besoin d'un appui soutenu et de l'engagement dans la durée de la communauté internationale sur tous les plans.

Haïti a surtout besoin d'une large mobilisation de soutien technique et de ressources financières sur le long terme pour assurer le financement stable des infrastructures physiques, sociales et économiques essentielles à son développement durable, d'où l'impérieuse nécessité de créer, de manière irréversible, les conditions de la stabilité politique et institutionnelle à long terme que le peuple haïtien appelle de tous ses vœux et que la communauté internationale souhaite ardemment.

Au moment où le Conseil s'apprête à renouveler le mandat du BINUH, il est important qu'il tienne compte des nouvelles réalités auxquelles le pays fait face et que le contenu du mandat s'adapte en conséquence. En cela, le renforcement des capacités opérationnelles des institutions chargées de la sécurité et du maintien de l'ordre, en particulier de la Police nationale d'Haïti, mérite la meilleure attention.

À cet égard, nous souhaitons ardemment que le nouveau mandat du BINUH soit axé essentiellement autour du renforcement de la sécurité et de la lutte contre la violence en appuyant les efforts du Gouvernement dans les domaines de la sécurité, de la stabilisation et de la protection de la population. Ce sont là des attentes légitimes de la population, qui a assez souffert de la violence des gangs armés, des enlèvements et de la criminalité en général.

Tout en reconnaissant les limites du BINUH, compte tenu de sa nature essentiellement consultative, nous espérons vivement que le Conseil de sécurité y

fera les adaptations nécessaires pour aider les autorités haïtiennes à faire face efficacement à cette grave situation d'insécurité, qui ne fait que s'aggraver de jour en jour.

J'aimerais terminer mon propos en lançant un vibrant appel à la communauté internationale en général, et au système des Nations Unies en particulier, afin qu'ils poursuivent et renforcent un appui solidaire à Haïti afin de l'aider à retrouver enfin le chemin de la paix, de la sécurité, de la stabilité politique, du progrès et du développement économique et social.

*La séance est levée à 11 h 45.*